

20) 3) ~~Emprunt à solliciter de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance pour l'aile Ouest du Grand Marché.~~

Le Maire donne lecture du rapport :

" Monsieur,

Comme vous le savez la Commune a déjà contracté un prêt de 7.000.000. de francs CFA auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de la Réunion pour les travaux de réfection de l'aile Est du Grand Marché.

Ces travaux sont sur le point d'être terminés et il convient maintenant de faire procéder à l'aménagement de l'aile Ouest.

Le devis estimatif des travaux envisagés s'élève à frs. 17.000.000.-

En conséquence, je vous demande, Messieurs, d'autoriser le Maire à contracter un emprunt de frs. 17.000.000. auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de la Réunion, aux conditions de cet Etablissement.

Je mets la question aux voix ./.

Le Maire : Nous envisageons en effet de construire sur le côté Ouest un bâtiment qui répèterait l'aile Est, avec cette différence qu'il sera complètement sur pilotis de façon à permettre la circulation.

En ce qui concerne les cambuses qui existent actuellement, elles seront déplacées et se trouveront à l'endroit où il y a actuellement le gardien. Le bâtiment comporterait donc : les cambuses, un bureau, le gardien, les toilettes; des poubelles, des salles de débarras... etc...

Tout cela représentera à peu près une dépense de 18 Millions de frs. mais de cette façon nous aurons un marché qui sera, je l'espère, convenable.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à demander à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de la Réunion un prêt de même somme.

Adopté à l'unanimité.